

*M. Gillis:*

D. Fait-on quelque chose à ce sujet en Nouvelle-Ecosse? Y forme-t-on des élèves?—R. Oui.

D. Relativement à la construction navale?—R. Oh! oui. Le *Halifax Technical College* forme à l'heure actuelle des ajusteurs de machines-outils et d'autres mécaniciens à l'intention du chantier maritime et du chantier de construction navale d'Halifax. Ce collège technique a toujours formé les apprentis du chantier de construction navale d'Halifax, qui lui en envoie en plus grand nombre que jamais. On m'informe que les autorités de ce chantier sont prêtes à accepter notre programme de formation, tout comme il a été accepté ailleurs.

D. Me trompé-je en disant, à propos de cette industrie de la construction navale, celle de la Colombie-Britannique, en particulier, que depuis des années un régime d'apprentissage a été établi par voie d'accord avec les syndicats ouvriers, et que l'adoption de votre programme contreviendrait aux dispositions de cet accord? Sous ce régime, l'apprenti devait recevoir son instruction pratique sur les lieux. Il faut aussi tenir compte du salaire à payer à l'élève qui a terminé son stage de trois mois. Les employeurs lui payeraient bien ce que son travail leur vaut, mais les syndicats s'y opposent en soutenant que cet ouvrier n'a pas été formé selon le plan d'apprentissage qu'ils favorisent.—R. Je n'irais pas jusqu'à dire que nous nous attendons à ce que l'industrie paye un tel salaire à nos élèves. Il me semble que leur programme de formation pourrait se coordonner avec le nôtre. J'admets que les deux sont assez difficiles à coordonner. Les industriels eux-mêmes ne voient pas le moyen d'y arriver. Cette tâche n'est pas aussi facile à exécuter que mon propre travail. Il y a du pour et du contre. Pour que nous réussissions, il faut absolument que nous obtenions la collaboration des industriels et que nous puissions leur rendre service. A notre avis, il ne nous appartient pas de leur dicter un programme de formation quelconque; ce qui importe, c'est que cette formation soit donnée. Mon travail consiste à me rendre compte, au cours de mes tournées, de la manière dont les programmes sont exécutés.

*M. Green:*

D. Vous nous avez dit que les sociétés de construction navale se trouvent presque dans l'impossibilité de former à leurs propres établissements, le nombre des ouvriers dont elles ont besoin pour répondre aux exigences de l'heure?—R. Leurs efforts dans ce sens,—il n'y a rien d'impossible,—pourraient réussir en prenant les moyens voulus.

D. Mais vous dites que c'est impossible à l'allure actuelle?—R. En effet, elles ne pourraient y parvenir à l'allure dont leur programme est exécuté; il leur faudrait l'accélérer.

*Le président:*

D. Monsieur Crawford, je suis sûr que vous serez de mon avis si je dis que certains industriels entretiennent une méfiance injustifiée envers les élèves émouls d'écoles qui n'ont pas été munies d'un outillage dernier cri. C'est exact, n'est-ce pas?—R. Oui.

D. Comme bien des constructeurs navals entretiennent des préjugés de ce genre, je soutiens qu'il leur appartient, au moins autant qu'au ministère, de prendre l'initiative du mouvement.—R. Oui.

M. GILLIS: Il faudrait que ces industriels fussent au fait de l'urgence qui existe. A mon avis, le régime d'apprentissage qu'ils ont établi, en collaboration avec les syndicats ouvriers, est le procédé le plus pratique à suivre en temps normal. D'autre part, il faut leur faire toucher du doigt l'urgence qui existe actuellement, les convaincre qu'ils doivent s'écarter des sentiers battus et prendre les moyens voulus pour s'assurer les services des ouvriers qui leur sont indispensables.